

# Covid-19 : des essais cliniques à Marseille

## SANTÉ

**L'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille mène les premiers essais cliniques en France sur des patients atteints de conoravirus. Explications.**

La chance qu'il y ait une augmentation visible, au niveau mondial et de la France, de la mortalité liée aux infections respiratoires incluant le conoravirus est proche de zéro», assure le professeur Didier Raoult, dans une vidéo publiée sur Youtube de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) Méditerranée-Infection à Marseille. Lequel mène justement les premiers essais cliniques français sur 24 patients testés positifs au Covid-19.

Concrètement, un essai clinique correspond à l'évaluation de nouveaux traitements ou nouvelles modalités de soin. Et ce sont les effets de l'antipaludique « hydroxychloroquine » sur le virus que les chercheurs de l'Institut testent. Le tout validé par le ministère de la Santé. Alors quésaco l'hydroxychloro-

quine ? « Un médicament que l'on connaît bien », poursuit le docteur Raoult. Comprenez par là, qu'il est en circulation depuis plusieurs dizaines d'années et que l'on connaît ses « risques toxiques », ce qui n'est pas le cas avec un médicament jamais utilisé auparavant. C'est aussi une question de coût, « c'est très bon marché », expliquait le docteur, il y a une semaine.

La démarche a deux objectifs : « Améliorer la prise en charge clinique pour les patients qui présentent une pathologie relativement grave. Et d'autre part, voir si on arrive rapidement [...] à faire diminuer le portage viral. » Le portage viral correspond à la capacité d'un individu à transmettre le virus. La charge virale désigne quant à elle, la quantité de virus présente dans le sang.

### Inspiré des travaux chinois

Pourquoi ce choix ? Le docteur s'appuie sur les travaux pré-alables du pneumologue chinois Zhong Nanshan qui a lui aussi mené des tests à base de chloroquine sur 100 patients. « Le portage viral naturel se situe autour de 12 jours. Monsieur Zhong a rapporté que sous chlo-



roquine, il était réduit à quatre jours. On espère confirmer ces données. Parce que ça permet en particulier pour ceux qui sont porteurs de quantité de virus considérables, de diminuer cette charge virale et le risque de contamination secondaire», explique Didier Raoult, dans sa vidéo. Avant d'ajouter : « La Chine, l'Iran, d'autres pays sont en train de recommander en première intention d'utiliser la chlo-

roquine. » Son confrère, Philippe Brouqui affirmait dans La Provence du 10/03 que la chloroquine « raccourcit le temps pendant lequel le malade est porteur ». Autant dire que les attentes sont grandes quant aux essais français. Nombreux sont les médecins qui ont fait preuve de défiance vis-à-vis de sa démarche sur les réseaux sociaux pour son manque de « données cliniques ». Jean-Paul Giroud,

membre de l'Académie nationale de médecine alertait : « La chloroquine [...] a un certain nombre d'effets indésirables. » C'est justement avec les essais en cours que le docteur Raoult pourra démontrer son hypothèse. Les premiers éléments devraient parvenir d'ici 15 jours, même si l'IHU promet de communiquer en début de semaine prochaine. Amaury Baqué

**Les premiers essais cliniques en France sont menés à Marseille.**

PHOTO D'ILLUSTRATION AFP

## Martigues et Aix préparent leurs bureaux de vote

Parmi les villes qui se préparent à accueillir les électeurs dans les bureaux de vote, Martigues et Aix ont fait connaître les dispositifs adoptés. Les 34 bureaux de la ville de Gaby Charroux (photo) seront ouverts une heure de plus, de 8h à 19h, pour limiter les situations de promiscuité prolongée. Du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition des électeurs et des personnes chargées des opérations de vote. À noter la mise à disposition d'un stylo bleu indélébile par électeur (possibilité d'apporter son propre stylo pour émarger à condition que l'encre soit bleue et indélébile). Les services municipaux « mettront tout en œuvre pour assurer le bon déroulement des opérations de vote » assure la Ville.



Côté Aix, ce sera peu ou prou la même chose. La veille du scrutin, chaque bureau de vote sera désinfecté par le personnel municipal et une bombe désinfectante auto-vidante sera enclenchée. Des lingettes désinfectantes seront présentes pour nettoyer régulièrement les surfaces planes. Enfin, un stock de 10 000 stylos a été commandé pour que les électeurs signent sans risque (les stylos seront désinfectés au fur et à mesure). Les votants sont aussi invités à venir avec leur stylo personnel.

## Croisière en rade et 18 nouveaux cas

**Un navire de croisière a été momentanément immobilisé à Marseille, hier suite à une suspicion de conoravirus. La préfecture de région a recensé 18 nouveaux cas.**

Un navire d'une filiale de Costa Croisières a été immobilisé, hier après-midi dans le port de Marseille après la suspicion de deux cas de conoravirus. Heureusement pour les passagers, les tests se sont révélés négatifs. Dans son bilan quotidien, la préfecture de Provence-Alpes-Côte d'Azur a recensé 90 personnes testées positives au conoravirus Covid-19 en région Paca, contre 72 personnes infectées la veille : 23 personnes dans les Alpes-Maritimes ; 37 personnes dans les Bouches-du-Rhône ; 14 personnes dans les Hautes-Alpes ; 11 personnes dans le Var ; 3 personnes dans le Vaucluse ; 2 personnes



**Le navire « Aidaso » a été en rade à Marseille, mais les passagers ont pu accoster.** PHOTO D'ILLUSTRATION AFP

dans les Alpes-de-Haute-Provence. Ces personnes sont hospitalisées à l'AP-HM, au centre hospitalier de Briançon, au centre hospitalier de Gap, au centre hospitalier de Digne-les-Bains, au CHU de Nice, au centre hospitalier inter-

communal de Toulon-La Seyne et au centre hospitalier d'Avignon. La préfecture rappelle également que des gestes simples et efficaces permettent de réduire la transmission des infections. M.R. et M.G.

# « La crise montre les méfaits du capitalisme financier »

## ENTRETIEN

**Économiste à l'Observatoire français de conjonctures économiques (OFCE), Henri Sterdyniak est également membre des Économistes atterrés. Son analyse sur les enseignements que la crise du conoravirus provoque sur le fonctionnement économique européen.**

Les dirigeants de l'Union européenne se sont réunis hier en visioconférence pour coordonner leurs actions avant un Eurogroupe en début de semaine prochaine. Et la Commission européenne a d'ores et déjà dit réfléchir à des assouplissements.

**La Marseillaise : Bruxelles a déjà dit ne pas tenir compte des dépenses de l'Italie pour lutter contre la crise dans le calcul du déficit. D'autres pays le demandent. Une évolution ?**

**Henri Sterdyniak :** À court terme, bien sûr, cela va évoluer. On voit mal la Commission européenne sanctionner en 2020 des pays qui auront fait des dépenses importantes soit en matière sanitaire, soit pour aider des entreprises ou des salariés en difficulté. Suspendre les règles en cas de choc grave et imprévu est d'ailleurs plus ou moins prévu dans les traités. Le problème est qu'il faudra éviter que ce soit un prétexte pour prendre des mesures d'austérité en 2021 et 2022, bref les années suivantes. C'est en effet ce qu'on a vu en 2008 : à court terme, l'Europe ferme les yeux, mais à moyen terme, elle resserre la bride.

**Dès novembre, Emmanuel Macron a plaidé pour une remise en cause du respect de 3 % de déficit. Pourquoi fait-il cela ?**

**H.S. :** D'abord parce que la France n'a jamais fait « l'effort nécessaire » au sens européen : elle n'applique pas les politiques restrictives auxquelles sont contraints les pays du Sud et se fait donc régulièrement taper sur les doigts. C'est pour cela que Macron intervient. Par ailleurs, il apparaît que la zone euro est mise en péril par ces règles budgétaires insensées qui obligent des pays en difficulté à faire des politiques d'austérité et qui ne mettent pas en cause les politiques restrictives des pays du Nord. En plus, ces règles ont le défaut d'empêcher la mise en œuvre d'un vaste plan pour la transition écologique. Donc, forcément, les personnes dotées d'un minimum de sens politique se rendent bien compte que c'est totalement intenable.

**La crise du conoravirus a aussi mis les projecteurs sur les hôpitaux publics qui répondent certes présents mais sont exsangues suite à une politique libérale qui refuse les dépenses publiques ?**

**H.S. :** La crise montre bien les méfaits du capitalisme financier : qu'on ne dépense pas assez pour la santé, que les délocalisations aveugles nous fragilisent, qu'on a certains produits indispensables, en particulier en matière de pharmacie, qui dépendent entièrement de ce qui se passe en Asie, que les marchés financiers déstabilisent



**L'économiste rappelle la leçon de 2008 : « à court terme l'Europe ferme les yeux mais à moyen terme elle resserre la bride ».** PHOTO DE

l'économie en réagissant de manière excessive. Heureusement que les retraites des Français ne dépendent pas de ce qui se passe en bourse et qu'on n'a pas à annoncer une baisse de 20 % des pensions. Pour toute personne qui sait lire, cela amène à dire qu'il faut un tournant : augmenter les dépenses publiques, relocaliser, réduire l'importance des marchés financiers, etc. Si ce discours va être tenu pendant 2 ans, il ne faudra pas l'oublier en 2022 comme on l'a oublié après la crise financière.

**« Cette crise aura au moins le mérite d'empêcher une privatisation rapide d'Aéroports de Paris dont les cours sont très bas »**

**Concernant les entreprises, la Commission dit réfléchir à assouplir les règles pour laisser les États aider les entreprises ?**

**H.S. :** Les entreprises vont être frappées par cette crise de manière différenciée. Certains secteurs vont souffrir de la baisse du tourisme, d'autres de la baisse des achats de la Chine, d'autres parce que leurs salariés ne vont pas pouvoir aller au travail. Il est légitime que l'État prenne cela en partie en charge et que ce ne soit pas considéré comme une aide publique. Mais cela doit être aussi l'occasion de réfléchir à l'activité de ces entreprises. Il ne me semble pas nécessaire d'aider les entreprises qui produisent des biens inutiles, des biens de luxe, ou les entreprises publicitaires qui vont souffrir de la diminution des budgets de communication. Le gouvernement doit à la fois aider les entreprises mais aussi ne pas oublier qu'on a un tournant écologique et social à prendre. Les entreprises qui souffrent parce qu'elles ont délocalisé en Chine, il faut qu'elles prennent leurs responsabilités.

**Il y a un emballement des bourses. Que peut faire l'Europe ?**

**H.S. :** Ce sont les marchés financiers qui sont, comme on dit, peureux comme des lapins et oublieux comme des éléphants. Quand il y a une crise, ils réagissent avec violence. Ils prennent conscience des risques de récession et que, donc, les cours risquent de baisser. Des traders vendent leurs actions, spéculent à la baisse, entraînent le marché. Je ne pense pas qu'il faille trop s'en occuper. Il faut laisser les marchés jouer à se faire peur. Ce qui est important pour la BCE est de soutenir les entreprises en difficulté et non d'essayer de faire remonter des cours de bourse qui sont par nature volatiles.

**Est-ce que cela va impacter la privatisation d'Aéroports de Paris ?**

**H.S. :** Les cours de bourse d'ADP sont très bas, bien sûr fragilisés par les difficultés du transport aérien et des compagnies aériennes. Du coup, je pense que quel que soit le résultat de la campagne de signatures contre la privatisation, cette crise aura au moins le mérite d'empêcher une privatisation rapide d'Aéroports de Paris.

**Un avant-goût de toutes les questions qui vont se poser avec la crise climatique ?**

**H.S. :** Oui, bien sûr. C'est pour cela qu'on peut se réjouir de l'arrêt des usines de Wuhan. Il y a trois mois, on avait remarqué que le développement de ces usines compromettrait pratiquement tous les efforts réalisés à l'échelle mondiale pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES). À l'avenir, il va falloir limiter ces GES, ce qui veut dire limiter le tourisme, les vols aériens, les produits de luxe inutiles, ou ne pas développer des entreprises qui ne respectent pas des normes strictes d'émission de GES et lutter contre la concurrence obtenue par le fait de non-respect des normes écologiques. Entretien réalisé par Angélique Schaller